



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LA TRINITÉ-DES-MONTS

Séance extraordinaire
23 décembre 2022

Séance extraordinaire de la Municipalité de la Paroisse de La Trinité-des-Monts, le vendredi 23 décembre 2022 à 19h00 à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 12, rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts.

Sont présents : Aucun membre du conseil municipal n'est présent.

Madame Francesca Lavoie, directrice générale, greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire d'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance ne peut être ouverte puisqu'il n'y a pas quorum et qu'aucun membre du conseil municipal n'est présent.

À 19h10, une panne d'électricité majeure empêche la continuité de la séance extraordinaire.

La séance est ajournée au 29 décembre 2022 à 19h00.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 9 JANVIER 2023.

Francesca Lavoie

Francesca Lavoie, Directrice générale/gref.-/trés.